

## S.V.D.M. de Charente (16)

**358 communes**  
(compétence collecte)

**194 790 habitants (RGP 99)**

**87 820 foyers**

**Caractéristique de la collectivité : semi-rurale**

**Répartition des habitants par type d'habitat (estimation)**

- Habitat rural : 156 565 hab.
- Habitat urbain : 38 225 hab.

**Contacts :**

**Président :**

Jean REVEREAULT

**Chargée de mission :**

Françoise AUVIN

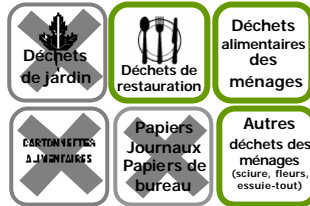
**Coordonnées :**

ZE La Braconne

16600 MORNAC

Tél. : 05 45 65 82 50

### Biodéchets ciblés



Opération en cours  
non optimisée

Opération  
test

### Collecte des biodéchets en porte-à-porte Périmètre de l'opération en 2005

**10 communes desservies**  
(2 communautés de communes)

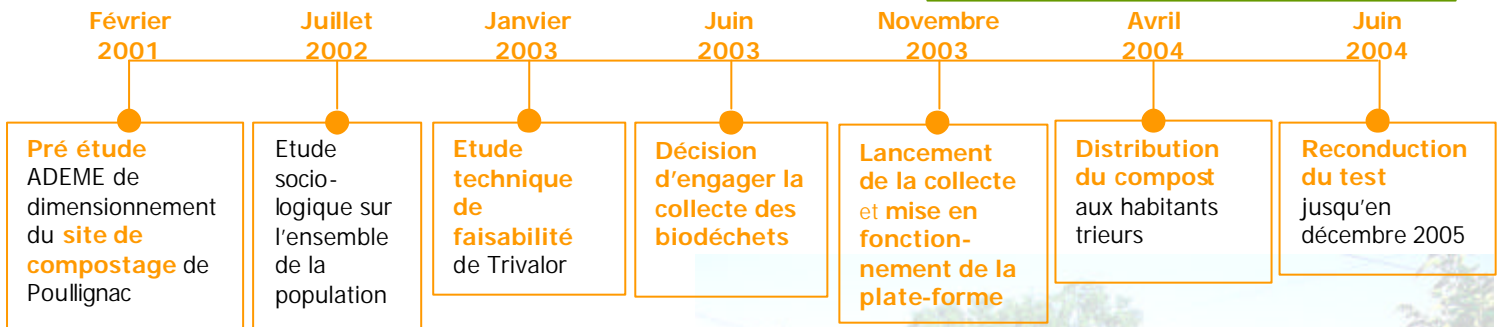
**Type d'habitat ciblé : tout habitat**  
**Cible : 100% des foyers totaux**

**Objectif d'équipement à court terme : 3 849 foyers** (sur 2 zones tests)

**Taux d'équipement actuel sur la zone desservie** (sur 2 zones test) : **96%**

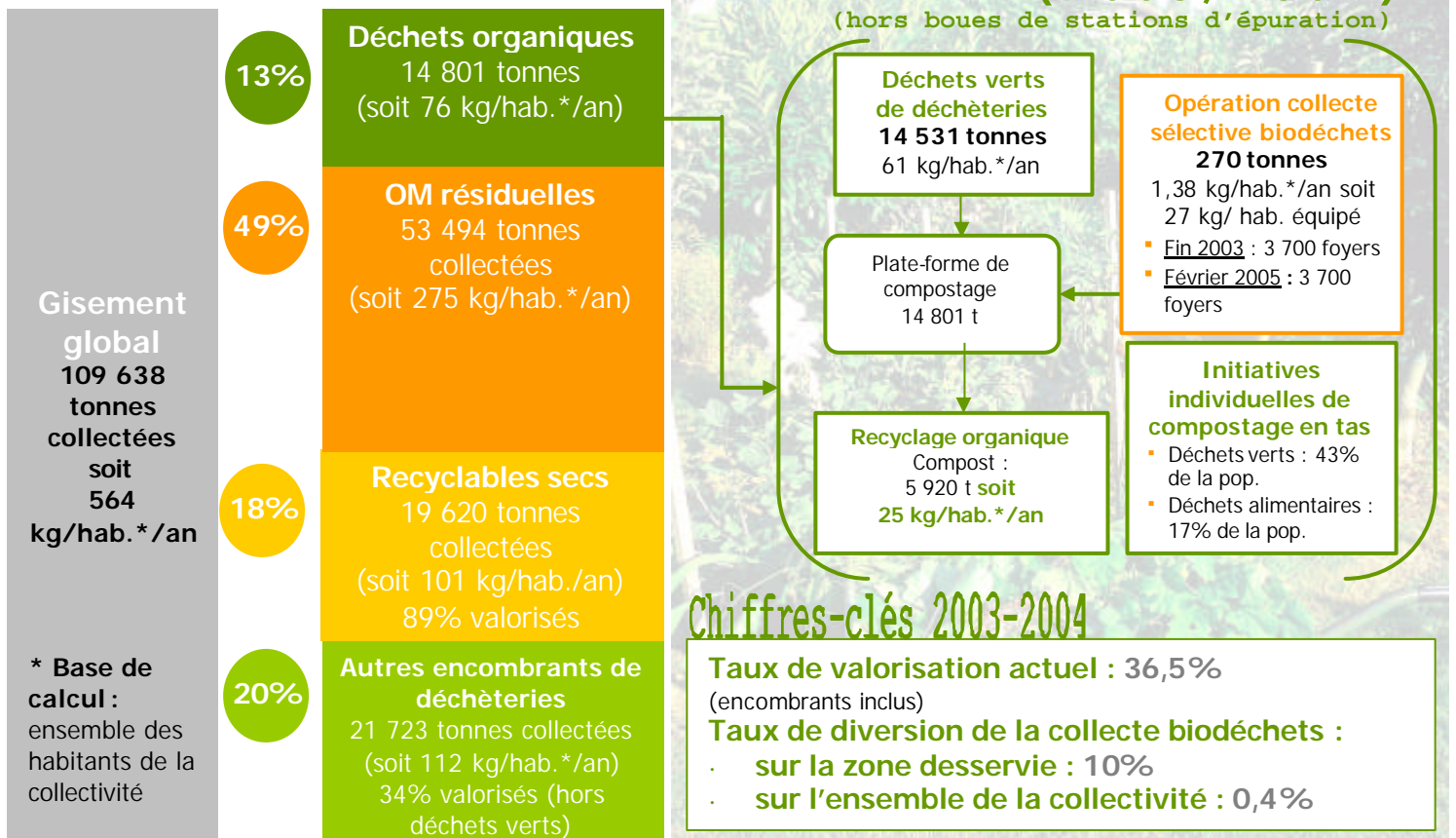
**Taux d'équipement actuel par rapport à la totalité des foyers de la collectivité : 4,2%**

## Temps Forts



## Schéma de gestion des déchets municipaux (2003/2004)

(hors boues de stations d'épuration)



## 1/ Organisation de la collecte sélective des biodéchets



Date de démarrage effectif : novembre 2003  
 Nombre d'emplois créés : 0

### Prise en compte des déchets de restauration : **oui**

- Nombre d'établissements ciblés : 24 (cantines scolaires et maisons de retraites)
- Taux d'équipement actuel : 100%
- Equipement en bac de 120 litres + sacs biodégradables de 60 litres

- **Organisation de la collecte** : *addition d'une collecte*

Fréquence : Ménages **C1**

Mode de gestion : régie

Restauration : **C1**

Absence de tournée spécifique

- **Equipements pour les ménages** sur la base d'un équipement systématique des foyers

	Benne ordinaire	Benne compartimentée	Contenant de précollecte		Contenant de collecte	
			Bioseau	Petit sac biodégradable	Bac	Sac biodégradable
Marque et label	SEMAT		Plastic Omnium	ICS (mater bi)	Plastic Omnium (classique)	
Modèle	12 m <sup>3</sup>		10 litres	10 litres	35 litres	
Prix unitaire indicatif			2,17 € HT	0,041 € HT	8,18 € HT	

## 2/ Description de l'unité de compostage

### Unité de compostage de Poullignac

Nom de l'exploitant : SVDM (régie)  
 Date de démarrage : août 2003  
 Nombre d'emplois créés : ½ équivalent temps plein  
 Tonnage actuel traité : 3 000 t/an (en 2004)  
 Répartition du mélange :  
 Déchets verts : 97%  
 Biodéchets : 3%  
 Process : aération passive (retourneur)  
 Niveau d'équipement et d'infrastructure : bon

### Tableau de bord qualité 2004

Maîtrise du process et suivi hebdomadaire d'activité : **oui**

Suivi analytique régulier du compost (4 à 6 analyses/an) : **oui**

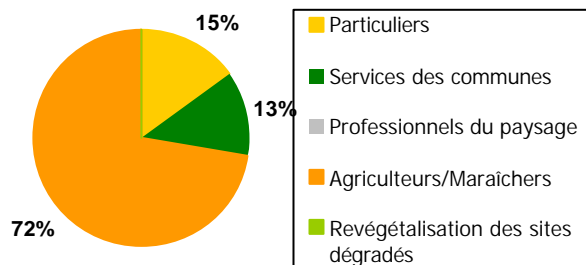
Mesures préventives de gestion des odeurs : **non**

Gestion des eaux en circuit fermé : **oui**

### Compost produit en 2004

Tonnage annuel : 1 100 tonnes  
 Normes et labels respectés : (base déclarative)  
 Normes : **NF U44-051 actuelle et Future** (pour la plupart des paramètres)

Débouchés du compost :



Facilité d'écoulement : **oui**

Tarif de vente : 5,60 à 22,41 € TTC/ tonne en vrac

Recettes annuelles : 4 841€ TTC (soit 1,61€/tonne traitée)


Particularité : service de livraison du compost par une société privée

### 3/ Grandes lignes des actions de sensibilisation

- Réalisation d'un plan de communication : **OUI**

Phase de Pré-lancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création d'un comité de pilotage</b> avec les élus des 2 communautés de communes</li> <li>• <b>Présentation du projet</b> aux secrétaires de mairies et information de l'ensemble de la population sur la politique de gestion des déchets et plus particulièrement sur le projet de collecte sélective des biodéchets (publipostage)</li> <li>• <b>Sensibilisation</b> des élus locaux, des hôtessees d'accueil des mairies, des enseignants, de l'agent de déchèterie du secteur concerné</li> <li>• <b>Relations presse</b></li> </ul>
Phase de lancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Passage systématique des ambassadeurs de tri</b> dans chaque foyer pour distribuer les équipements, le guide de tri et des autocollants « consignes de tri » (1 à 2 passages par foyer)</li> <li>• <b>Animations en milieu scolaire</b> pour sensibilisation au tri sélectif</li> </ul>
Phase d'optimisation Amélioration du geste de tri	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise à disposition de sacs biodégradables</b> plus épais (distribution dans les mairies)</li> <li>• <b>Information du grand public</b> : envoi de la lettre annuelle d'information sur les biodéchets + promotion du compost produit grâce au tri + réalisation d'un dépliant d'information sur le tri distribué lors de la remise des sacs biodégradables à domicile (remis lors de la distribution des sacs de collectes des déchets propres et secs)</li> <li>• <b>Distribution gratuite du compost</b> dans toutes les communes (mise en place de points de distribution)</li> <li>• <b>Suivi qualité</b> : réalisation d'une étiquette « Refus de tri » avec un numéro vert pour toute information complémentaire</li> <li>• <b>Rencontre tous les 3 à 6 mois avec les secrétaires de mairie</b> pour bilan de l'opération et piqûre de rappel</li> </ul>



### 4/ Chiffres-clés financiers

Indicateurs financiers	Montant global des investissements liés à la collecte et au compostage (période 2003/2004)	925 226 € HT	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8,7% attribués à la collecte sélective</li> <li>• 91,3% attribués à l'unité de compostage (quasi-totalité des investissements imputables aux seuls déchets verts)</li> </ul>		
	Aide ADEME/REGION sur ces investissements : 201 251 € (21,75%)		
	Total des dépenses annuelles nettes (collecte + compostage) pour une année moyenne (2003) (subventions et recettes déduites - amortissements inclus)	168 625 € HT soit 624,00 € HT la tonne	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépenses d'amortissements, de fonctionnement et de structure : 85,6%</li> <li>• Dépenses de sensibilisation et de distribution : 14,4%</li> </ul>		
<b>Bilan → Répartition des dépenses par service</b>		 <b>Coûts pour une collecte additionnelle sur zone test restreinte</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des dépenses nettes attribuée à la collecte : 94,2%</li> <li>• Part des dépenses nettes attribuée au compostage : 5,8%</li> </ul>			
<b>Comparaison entre le coût aidé net de la filière « biodéchets » et le coût de la filière O. M. résiduelles » (collecte + traitement)</b>		<b>Filière biodéchets</b>	<b>Filière OM</b>
<b>Coût à l'habitant/an</b> (Phase non optimisée)	En euros/hab. équipé/an	16,90 € HT	
	En euros/hab. desservi par le service/an	16,20 € HT	34,20 € HT
	En euros/hab. de la collectivité/an	0,86 € HT	34,20 € HT

➔ Economie potentielle (coût de traitement évité) : 1,36 € HT/hab. desservi/an

## 5/ Evaluation de l'opération

### Moyens d'évaluation engagés

- Temps interne du chargé de mission : 
- Recours à un ou des prestataire(s) : 

#### Légende :

Démarche réalisée ou en cours

Démarche en projet

### Démarches d'évaluation

1. Etablissement d'un plan d'évaluation prévisionnel
2. **Etude de faisabilité technico-financière préalable**
3. **Etude sociologique sur tout ou partie de la population avant et/ou après l'opération**
4. **Démarche MODECOM avant et/ou après l'opération**
5. **Suivi statistique des flux d'ordures ménagères et déchets verts**
6. **Suivi technique des tournées de collecte et mise en œuvre d'indicateurs de collecte**
7. Pesée des poubelles d'ordures ménagères sur un secteur test avant et après l'opération
8. **Suivi d'activité et mise en œuvre d'indicateurs « compostage »**
9. Audits techniques externes « Processus » sur la collecte et/ou le compostage
10. **Enquête de satisfaction auprès des usagers**
11. Inventaire et suivi des foyers non équipés pour relances ciblées
12. Etude de marché du compost
13. Essais agronomiques en plein champs
14. Démarche de certification et/ou d'homologation du compost
15. Inventaire et programmation de mesures correctives d'amélioration
16. Démarche qualité complète de type « Qualorg »

### Résultats et indicateurs clés

- **Taux de présentation des bacs** : en moyenne 30%
- **Réduction constatée du flux d'ordures ménagères résiduelles sur les 2 secteurs** : -12% à -14,2% (-13,9% en moyenne)
- **Ratio moyen de collecte par habitant équipé** :
  - Zone péri-urbaine : 30 kg/hab./an (30% des biodéchets proviennent de gros producteurs)
  - Zone rurale test : 18 kg/hab./an
- **Ratio de collecte par habitant de la zone desservie** : 26 kg/hab./an
- **Ratio coût aidé/taux de diversion (pour la zone desservie)** : 1,62 €/hab. nécessaires pour un gain de 1% de diversion effective sur la zone desservie (1,16 si prise en compte du % de réduction des OM)
- D'après l'étude sociologique, **90% de la population serait disposée à trier les biodéchets** (50% des habitants étant plutôt favorables à la collecte sélective, 50% au compostage individuel)

### Points forts

- Forte motivation et implication des élus communautaires en phase de lancement
- Objectif quantitatif ambitieux (40 à 45kg/hab./an)
- Bonne préparation du projet (réalisation d'une étude technique et d'une étude sociologique)
- Existence d'une personne ressource pour suivi du projet sur le terrain
- Souci affiché d'évaluation technique et financière du nouveau service (évaluations réalisées)
- Diminution significative du flux d'ordures ménagères sur les 2 secteurs tests (principalement en péri-urbain)

### Points faibles

- Faiblesse des performances de collecte sur la zone rurale (faible taux de participation)
- Absence de prise en compte des déchets verts excédentaires des ordures ménagères (choix stratégique)
- Coût élevé lié à l'addition d'une tournée et à l'achat des sacs biodégradables
- Taux de participation et qualité des biodéchets non encore évalués
- Sensibilisation de terrain insuffisante en phase d'optimisation

### Perspectives d'évolution et d'amélioration

- Maintien de la collecte sélective biodéchets à l'issue du test, jugée plus rentable sur l'habitat péri-urbain
- Le SVDM envisage de développer le compostage individuel en zone rurale, ainsi que la collecte sélective des gros producteurs de biodéchets du sud Charente (principalement les déchets de restauration).